

Groupe enseignements et éducation artistiques — IGESR d'arts plastiques

*MAJ décembre 2021*

**Document de travail à l'intention des IA-IPR d'arts plastiques**

**FICHE 2 : EXEMPLE DE DOCUMENT DE SYNTHÈSE DE LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION  
PAR PROFIL — PARTIE ORALE**

Support commun de synthèse de l'évaluation de la partie orale de l'épreuve dans une logique d'évaluation dite par « profil » (positionnement par compétences, puis construction de la note)

Compétences travaillées du programme <sup>1</sup>	Composantes de l'épreuve orale	Éléments des compétences travaillées du programme principalement mobilisées par l'épreuve <sup>2</sup>	Qualité et maîtrise des compétences, des savoir-faire, des connaissances mobilisés					Synthèses par composantes		Barème		Note globale
			Non Observables	Insuffisantes	Suffisantes	Satisfaisantes	Très Bonnes	Synthèse 1 <sup>ère</sup> partie	Synthèse 2 <sup>ème</sup> partie	Barème 1 <sup>ère</sup> Partie	Barème 2 <sup>ème</sup> Partie	
PRATIQUER LES ARTS PLASTIQUES DE MANIERE REFLEXIVE	Expérimenter, produire, créer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique</li> <li>Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique</li> <li>Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création</li> </ul>			-							/20
			Mettre en œuvre un projet artistique	1 <sup>ère</sup> partie : présentation d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique</li> <li>Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques</li> <li>Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir</li> <li>Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique</li> </ul>			-				
QUESTIONNER LE FAIT ARTISTIQUE	2 <sup>ème</sup> partie : entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci</li> <li>Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre</li> <li>Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique</li> </ul>						-				

NB : si le projet aboutit ne fait pas l'objet d'une notation en tant que telle<sup>3</sup> (séparée, isolée), l'appréciation de sa qualité plastique, dont la maîtrise technique des moyens choisis, est partie intégrante du processus d'évaluation, en lien aux compétences travaillées du programme (cf. « **expérimenter, produire, créer** » ; « choisir et expérimenter, mobiliser et maîtriser des langages et des moyens plastiques [...] »). La pratique est, par la présence du projet aboutit, au cœur de la partie orale de l'épreuve. Certaines compétences (outils numériques, exploiter documentation à des fins de création) peuvent, selon la nature du projet, ne pas être observables, car non présentes. Cette situation ne préjuge pas du résultat : non observable ne s'entend pas alors comme un « manque ». Leur grande faiblesse requiert un positionnement « Insuffisants ».

<sup>1</sup> Principalement mobilisées par la partie orale de l'épreuve terminale.

<sup>2</sup> Compétences non classées par ordre priorité, mais de relation entre les différentes composantes de l'épreuve.

<sup>3</sup> « L'oral prend appui sur le projet (réalisations et dossier) et sur le carnet de travail qui ne sont pas évalués en tant que tels. », [Note de service du 15 juillet 2020](#), BO n° 30 du 29 juillet 2021.